

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SORBS

14 Route du Mas de Ville Vieille 34520 SORBS

TEL: 04.67.44.52.52 mairie.sorbs@lodevoisetlarzac.fr http://www.sorbs.fr

Sorbs, le 12 Juillet 2020

Procès-verbal SEANCE du Vendredi 10 Juillet 2020 Séance extraordinaire en vue des sénatoriales

Date de convocation: 2 Juillet 2020 **Date d'affichage**: 2 Juillet 2020

Présents: Mmes FRONTIN Claudine - VIALA Malory et MM. CAMPLO Ludovic - CAUVAS

Sébastien - RANDON Christian - OLLIER Eric

Absent excusé: Mme BONNET Micheline pouvoir donné à Mme VIALA Malory Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20h30.

Mme Malory Viala est désignée comme secrétaire de séance.

Mr le Maire ajourne certains points à traiter de l'ordre du jour en raison de l'impératif de déposer les résultats des votes avant 22h, à Lodève. Ces éléments seront reportés au Conseil Municipal du 31 Juillet 2020.

1. Elections des délégués et suppléants au vote des sénatoriales:

En application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire, ou son remplaçant, et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

- Mr le Maire, Eric Ollier
- Mme Claudine Frontin et Mr Christian Randon
- Mme Malory Viala et Mr Sébastien Cauvas

Mr Ludovic Camplo est nommé assesseur.

Pour Sorbs : 1 délégué et 3 suppléants

Les délégués et suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. (Articles L. 288 et R. 133 du code électoral)

Le fait qu'une personne ne se soit pas portée candidate ou soit absente, ne fait pas obstacle à son élection si elle obtient le nombre de suffrages requis.

• Délégué :

Mr le Maire demande qui veut être délégué, il propose sa candidature. Personne d'autres ne se présente.

Vote : Unanimité

• Suppléants :

Mr le Maire demande qui veut se présenter comme suppléants : Mme Micheline Bonnet, Mme Malory Viala et Mr Ludovic Camplo sont candidats.

Mme Micheline Bonnet:

Vote : Unanimité

Mme Malory Viala : *Vote : Unanimité*

Mr Ludovic Camplo : *Vote : Unanimité*

Mr le Maire, Eric Ollier est élu délégué et sont élus comme suppléants Mme Micheline Bonnet, Mr Ludovic Camplo et Mme Malory Viala.

La séance du Conseil Municipal est clôturée à 21h.